

Editorial

Du 15 au 23 septembre , refusons le recul de l'âge de la retraite, la baisse généralisée de nos pensions et salaires.

Le 7 septembre, nous étions 3 millions en France et 270 000 à Paris a manifester notre refus des reculs sociaux, la grève était fortement suivie dans les services départementaux , nombreux étaient présent dans le cortège de SUD/Solidaires.

Nous refusons de subir une nouvelle régression sociale qui vient se greffer sur la dégradation des conditions de travail et la demande accrue de productivité réclamée par notre employeur.

Il est grand temps de stopper cette spirale du « travailler toujours plus » qui nous fait perdre la satisfaction d'exercer des métiers utiles consacrés au bien être de la population, sans parler des rémunérations de moins en moins attractives.

Ne perdons pas notre vie à la gagner !

Cette exigence exclut tout rallongement de l'âge de départ en retraite à taux plein.

Alors que Sarkozy multiplie les cadeaux à ses amis, à Mme de Bettancourt qui a bénéficiée d'un chèque de 33 Md'€ alors qu'elle a fraudé le fisc, à Bernard Tapie qui lui va bénéficier de 250 M d'€. Le véritable enjeu de cette "contre-réforme" est de savoir qui va payer. Le gouvernement a fait un choix libéral exonérant les entreprises et les grandes fortunes au détriment des salariés et des retraités.

Baisse des salaires pour les fonctionnaires

Le projet de loi augmente progressivement le taux de cotisation des fonctionnaires (+2,7% étalés sur 10 ans) et baisse ainsi les salaires des fonctionnaires, une première depuis le gouvernement Laval de 1935.

Les fonctionnaires vont subir, non plus seulement une baisse de leur pouvoir d'achat, mais de leur salaire.

Le projet de loi prend de l'argent dans la poche des salarié-es pour gonfler ses caisses vidées par les cadeaux aux plus riches.

Le gouvernement applique les mêmes mesures de baisse salariale que la Grèce, l'Espagne et d'autres pays d'Europe : à terme, **les fonctionnaires y laisseront chaque mois une journée de salaire.**

Sur 1 an c'est - 480 € pour une catégorie C, - 600€ pour les B, et, - 840€ pour une catégorie A.

De 2007 à 2009, les entreprises françaises du CAC 40 ont fait 212 milliards de bénéfices.

Et au premier semestre 2010, ces mêmes 40 sociétés ont globalement augmenté leur bénéfice de ... 85 % !

Source : cabinet d'expertise comptable PricewaterhouseCoopers (PWC), pour *Le Monde*.

D'autres solutions existent :

une autre répartition des richesses, la taxation des profits financiers.



Pour gagner, l'action doit s'amplifier et s'organiser dans la durée. La prochaine échéance de mobilisation générale interprofessionnelle a été décidée pour les 15 et 23 septembre. D'ici là il faut maintenir la pression. La fédération SUD collectivités territoriales appelle tous les salariés, syndiqués, non-syndiqués à organiser des débats, des actions visibles (blocages) exprimant leur refus de ce projet de loi. **Un préavis de grève national a été déposé pour le 15 septembre, jour du premier vote à l'Assemblée nationale.**

Soyons nombreux à 12H30 devant l'assemblée nationale pour exiger le retrait de ce projet.

Fabien LEPETIT,
élu CTP



Dans ce numéro :

édito	p1
Retraites - déclaration du bureau national	p2
Communiqué unitaire Ile de France	P3
Préavis SUD ct	p4
Partage des richesses	p3

Le syndicat SUD cg 93 est membre du syndicat départemental SUD CT 93 constitué avec le syndicat OPH Montreuil, des sections dans les villes de St Denis, Bagnolet, Tremblay, St Ouen, Stains, Montreuil, OPH de Romainville, OPH de Bagnolet

**Réunissant une quarantaine de fédérations et syndicats nationaux,
le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires s'est tenu
le 9 septembre et a adopté la déclaration suivante :**

L'Union syndicale Solidaires souligne le succès de la journée nationale de grèves et de manifestations du 7 septembre. Salarié-e-s du privé et du public, chômeurs/ses, jeunes, retraité-e-s, ont exprimé leur colère et leur rejet d'un projet de loi injuste, inefficace, aggravant encore les inégalités.

Le rapport de force créé le 7 permettait une suite rapide, pour faire céder le gouvernement.

Le gouvernement veut imposer un calendrier très serré pour faire passer en force sa contre-réforme. Il met les salariés et les organisations syndicales au défi d'assumer un affrontement social majeur. L'Union syndicale Solidaires considère que les organisations syndicales, ensemble, ont la responsabilité de relever ce défi. Pour cela, la meilleure stratégie aurait été de s'appuyer sur le succès du 7 septembre pour rebondir rapidement et ainsi accélérer la montée en puissance des mobilisations : c'est pourquoi Solidaires a proposé un nouvel appel national à des grèves et manifestations dès le 15 septembre. Une majorité d'organisations syndicales en a décidé autrement.

Le Bureau national de l'Union syndicale Solidaires confirme la non-signature, la veille, de la déclaration commune de 6 organisations syndicales.

Pour l'Union syndicale Solidaires, la suite de la puissante journée de grèves et manifestations du 7 septembre ne pouvait être, comme le dit le communiqué des 6 organisations, des « actions dans les départements et circonscriptions » le 15, pour « interpellier les députés » ... qui ce jour-là seront à l'Assemblée nationale pour le vote de la loi.

L'Union syndicale Solidaires réaffirme que les annonces gouvernementales du 8 septembre ne correspondent absolument pas aux enjeux. Nous nous félicitons que toutes les organisations syndicales partagent cette analyse.

L'Union syndicale Solidaires appelle à poursuivre la lutte pour le retrait de ce projet de loi, et pour des améliorations de la protection sociale. Nous voulons gagner cette bataille pour nos retraites : c'est possible en imposant un autre partage des richesses produites que celui réalisé aujourd'hui.

**Le 15 septembre, à Paris, nous mettrons la pression,
directement sur l'Assemblée nationale !**

Six organisations syndicales ont décidé de repousser la prochaine journée nationale de grèves et manifestations au 23 septembre. Nous regrettons ce refus de « battre le fer quand il est chaud », mais nous en prenons acte et réaffirmons notre volonté de tout faire pour que les salarié-e-s gagnent le bras de fer engagé par le gouvernement. C'est pourquoi l'Union syndicale Solidaires sera partie prenante de la journée de grèves et de manifestations du 23 septembre.

L'Union syndicale Solidaires appelle à une très forte mobilisation nationale le 23 septembre. Le Bureau national appelle toutes les équipes syndicales à travailler dès maintenant à ce succès.

Un mouvement de grève générale demeure nécessaire pour gagner. Il faut le construire avec les collectifs militants de toutes les organisations qui le souhaitent, avec l'ensemble des salarié-e-s : partout dès maintenant, organisons des réunions publiques, des assemblées générales, pour en discuter la mise en œuvre.

Ensemble, nous allons gagner le retrait de ce projet de loi néfaste!



Communiqué des Unions régionales d'Ile de France

CFDT – CFTC – CFE/CGC – CGT – FSU – SOLIDAIRES/SUD - UNSA

La journée d'action unitaire de grèves et de manifestation du mardi 7 septembre a marqué un niveau inégalé de mobilisation : 270 000 manifestants à Paris, (un itinéraire de délestage a été organisé pour permettre le bon déroulement de la manifestation)

La mobilisation a fortement progressé depuis le 24 juin notamment par des arrêts de travail dans le public et dans le privé.

Une grande majorité de salariés désapprouve les projets gouvernementaux et demande l'ouverture immédiate de réelles négociations pour préserver, consolider les droits à la retraite dès 60 ans et la pérennité du système de retraite par répartition

Malgré cela, le gouvernement reste sourd et veut empêcher le débat à l'Assemblée nationale, comme dans le pays. Cela est inacceptable ! Il faut faire entendre les revendications des salariés ! Les organisations syndicales d'Ile de France proposent d'ores et déjà de nouveaux rendez vous de mobilisation :

D'ici le 15 septembre, débattre avec les salariés dans les entreprises, élargir la mobilisation et interpeller les députés, dans chaque circonscription.



Mercredi 15 septembre, jour du vote à l'Assemblée Nationale, interpellation revendicative et unitaire des députés, à 12 heures 30, place de la Concorde, devant l'Assemblée nationale

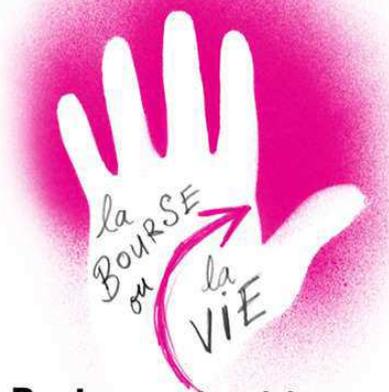
Les organisations syndicales régionales proposent de faire du jeudi 23 septembre une nouvelle grande journée de grèves et de manifestation, à 13 heures à Paris, (de Bastille vers Concorde).

Paris le 9 septembre 2010

NOS RETRAITES

Le 9 septembre, la **fédération SUD Collectivités Territoriales** à l'identique d'autres fédérations de l'**union syndicale solidaires** des secteurs public et privé a **déposé un préavis de grève pour la période allant du 15 au 23 septembre pour exiger :**

- le retrait total du projet de loi portant réforme des retraites,
- un financement de la retraite basé sur une juste répartition des richesses,
- le maintien de l'âge légal de départ à la retraite à taux plein à 60 ans,
- la suppression de la décote,
- le retour aux 37,5 annuités,
- le maintien de la catégorie active avec départ à 55 ans à taux plein,
- la réelle prise en compte des carrières longues,
- des pensions au moins égales au SMIC.



Partager les richesses c'est taxer les profits, pas notre niveau de vie

Ils ont sauvé les banques et les actionnaires!

Et si maintenant on pensait aux ouvriers, aux enseignantes, aux techniciens, aux retraitées, aux électriciens, aux chômeuses, aux journalistes, aux étudiantes, aux conducteurs de bus, aux infirmières, aux routiers, aux jeunes en formation, aux fonctionnaires, aux chercheurs, aux vendeurs, ... ?

Les inégalités augmentent toujours et les hauts revenus explosent. En 3 ans, le nombre de personnes gagnant plus de 500 000 euros par an a augmenté de 70%. Dans le même temps, le nombre de personnes sous le seuil de pauvreté a dépassé 8 millions, dont 1 million de retraité-e-s.

Les contre-réformes des retraites de 93 et 96 (privé), 2003 (fonctionnaires), 2007 (régimes spéciaux) ont toutes fait baisser, chaque année, le pouvoir d'achat des retraité-e-s.

La pension représentait 79% du salaire avant les contre-réformes, puis 72% en 2007 et le Conseil d'Orientation des Retraites table sur 65% en 2020 et 59% en 2050.

D'année en année, au moment où nous partons en retraite, ils nous volent de plus en plus d'argent par rapport à ce que nous gagnions en activité !



Non aux inégalités, oui au partage des richesses !



Le recul de l'âge de la retraite est suicidaire pour une société qui compte 11% de chômeurs. Cette mesure conduit inévitablement à repousser l'entrée des jeunes dans le monde du travail et ce d'autant plus qu'aujourd'hui un retraité sur deux est exclu du travail au moment où il exerce son droit à pension.

Au moment où le gouvernement supprime la catégorie active dans la fonction publique qui permettait aux pompiers, ouvriers d'assainissement, ... de partir à 55 ans.

Il tente de lier la reconnaissance de la pénibilité à l'évaluation individuelle du salarié, ce qui illustre la volonté de ce gouvernement de faire payer aux plus vulnérables cette réforme. Avec ce dispositif, c'est le rétablissement de l'époque où la retraite ouvrière était qualifiée de « retraite pour les morts ».

Autre fondement de la politique du gouvernement Sarkozy, l'opposition des salariés entre eux, et notamment la désignation des fonctionnaires comme bouc-émissaires. Alors que près de 60 % d'entre eux vivent avec un niveau de pension inférieure à 1050 € par mois.

Cette réforme abaissera le niveau des pensions de retraites et le réapparition d'une catégorie de pauvres constituée des retraités.

Pour ceux qui restent en activité, le gouvernement a annoncé la couleur avec la transposition de la RGPP à la FPT, l'étranglement des ressources des Départements, villes et autres collectivités locales pour les contraindre à ne plus remplacer systématiquement les départs à la retraite c'est à terme moins de service public et moins de fonctionnaires.